

19.06.07 Formation – Recherche – Innovation / Financement des HES

Monsieur le Président,
Madame la Conseillère fédérale,
Chers Collègues,

Nous avons déjà eu l'occasion de le dire aujourd'hui. Nous devons investir dans notre jeunesse et dans son savoir, car c'est notre jeunesse qui construira notre avenir, l'avenir de notre économie et en particulier de nos petites et moyennes entreprises.

Avec leurs 55'000 étudiants et étudiantes, les HES sont devenues en peu de temps des partenaires incontournables de nos petites et moyennes entreprises en matière de formation, de recherche et de développement. Elles jouent un rôle important dans le transfert de technologies.

Les HES ont un plan directeur, dont les objectifs sont reconnus par la Confédération. Ce plan prévoit un investissement de 740 millions de francs supplémentaires. Aujourd'hui, le Conseil fédéral prévoit de ne leur octroyer que 540 millions.

Cela correspond à une croissance proche de zéro. En effet, 500 millions seront utilisés pour remplir les obligations de la Confédération concernant l'accueil des nouveaux secteurs santé, social et arts. 20 à 25 millions ne permettront que de couvrir l'inflation et il ne restera que 4 millions par an, en moyenne, pour améliorer les prestations.

C'est totalement insuffisant pour pouvoir atteindre les objectifs qui sont définis par le plan directeur. On devra renoncer à des filières d'études master. On ne pourra pas développer la recherche. On manquera d'argent pour rationaliser les infrastructures, comme pour réaliser les tâches transversales, telle que l'égalité des chances.

Le domaine des HES ne peut se passer de cet apport supplémentaire s'il veut pouvoir maintenir la qualité de son enseignement et s'il veut améliorer la recherche et le transfert de technologies, qui intéresse particulièrement notre industrie.

La Conférence des HES soutient cette proposition et nous demande d'accorder aux HES les 200 millions supplémentaires dont elles ont besoin pour relever les défis auxquels elles sont confrontées. Cela fera passer le volume global FRI de 21,2 à 21,4 milliards de francs, soit une augmentation de 1%.

Même avec cette manne supplémentaire, les HES ne seront d'ailleurs pas dispensées de rationaliser leurs infrastructures et d'économiser. Elles devront quand même se soumettre à des exercices budgétaires difficiles.

En commission, le vote sur la proposition Leumann s'est fait à 5 contre 4 et deux abstentions. Je vous propose, Chers Collègues, d'accepter la proposition Leumann.